



Mme Isabel Lejeune-To
Secrétaire Nationale de la Fédération CFDT
Communication, Conseil, Culture
47, 49 avenue Simon Bolivar
75950 Paris Cedex 19

Paris, le 7 janvier 2012

Madame la Secrétaire Nationale,

Par lettre du 14 décembre 2012, vous avez appelé mon attention sur la prochaine négociation de l'accord de participation du groupe.

Vous souhaitez que le futur accord groupe, résultant de cette négociation à venir et qui s'appliquera pour la première fois pour la participation au titre des résultats 2013 versée en 2014, garantisse aux salariés un niveau de participation comparable aux années antérieures à 2012.

Il convient de rappeler que la participation est un élément de rémunération collective en lien direct avec les résultats du Groupe et dont seul le caractère aléatoire lui permet de bénéficier d'exonération de charges sociales et fiscales. Un accord qui ne respecterait pas ce caractère aléatoire se verrait requalifié par les URSSAF et les sommes distribuées aux salariés seraient traitées comme du salaire.

Dès lors, il n'est pas possible pour le Groupe de prendre un engagement sur le niveau de la participation qui sera distribuée dans les années futures.

En revanche, comme nous l'avons annoncé à vos représentants, lors de la réunion du 26 novembre 2012, nous souhaitons trouver avec eux, dans le cadre de la future négociation, une formule de calcul dérogatoire plus lisible, plus simple et si possible plus stable pour les exercices à venir.

Par ailleurs, vous souhaitez qu'une prime compensatrice, égale à la différence entre la moyenne des 3 derniers exercices et le résultat de la participation au titre de 2012, soit versée à l'ensemble du personnel bénéficiant en 2013 d'un versement de participation.

A ce sujet, comme il l'a été annoncé à l'ensemble des représentants du personnel, lors du CCUES du 12 décembre 2012, l'engagement a été pris d'examiner la possibilité d'un versement supplémentaire, sous une forme qui reste à déterminer. Cet éventuel versement tiendra compte du résultat de la participation à distribuer et bien évidemment de la réalité des résultats du Groupe.

Je vous prie de croire, Madame la Secrétaire Nationale, à l'assurance de ma parfaite considération.

Bruno Mettling
Directeur des Ressources Humaines Groupe